

PROCÈS VERBAL

CODIR DU 16 octobre 2025



Lieu : Visio.

Date : mercredi 16 octobre 2025.

Heures : de 18h à 20h00.

Présents en visio : Atyasse Flore, Arnaud Frédéric, Debast Pierre, Massou Mylene, Faubourg Guilène, Tureck Jimmy, Idmont Samuel, Vergnault Etienne.

Excusés : Carron Emanuelle, Oberle Julien.

ORDRE DU JOUR

- Validation des derniers PV
- Contrat PEC Sandrine Dalleau
- Conseil des territoires
- Stage Benjamins
- Championnats de la Réunion du 21 au 23 novembre
- Subventions département
- Meeting du CATS et CNSJ
- Contrats de la Ligue (ménage, téléphone, etc.)
- Inventaire matériel Ligue
- CDFD
- Courriers, emails et points divers

VALIDATION PV CODIR

Les procès-verbaux du CODIR du 19/09/2025 et 01/10/2025 sont validés à l'unanimité des présents.

CONTRAT PEC

Fred informe l'équipe que Sandrine Dalleau a été recrutée en contrat PEC d'une durée de 6 mois, à raison de 20 heures par semaine, à compter du 20 octobre. Dans le cadre de ce contrat, elle effectuera un stage de 156 heures en gestion des associations, prévu à la Fédération Handisport, et éventuellement au NSDR (car secrétaire à temps plein). Le reste du stage sera réalisé au sein de la Ligue. Il est décidé d'attribuer à Sandrine Dalleau une prime exceptionnelle de 300 € à Noël, en reconnaissance des tâches accomplies entre mi-septembre et mi-octobre.

La modalité de versement reste à déterminer.

CONSEIL DES TERRITOIRES

Il est décidé de ne pas participer au Conseil des territoires prévu les 26 et 27 novembre, considérant que les coûts engagés sont trop importants au regard des résultats généralement obtenus lors de ces réunions.

STAGE REGIONAL BENJAMINS DU 20 OCTOBRE AU 24 OCTOBRE

Etienne confirme que tout est en ordre pour le stage Benjamins et que les papiers des nageurs ont bien été reçus.

CHAMPIONNATS DE LA REUNION OPEN – MOI – 21 AU 23 NOVEMBRE 2025

Etienne a présenté les avancées liées à l'organisation des Championnats Open.

Des invitations ont été envoyées aux fédérations mauricienne, seychelloise et malgache afin d'encourager la participation de délégations régionales. À ce jour, seul le club de Mahajanga a confirmé son intérêt.

Etienne a également proposé deux options d'invités :

- un nageur malgache de très bon niveau juniors (billet d'avion A/R – coût estimé à 450 €),
- Jérémy Stravius, Champion Olympique et du monde (environ 2 030 €, incluant billets, hébergement et location de véhicule).

Après discussion, le CODIR a confirmé que ces propositions restent compatibles avec le budget prévisionnel, et il a été validé la venue des deux nageurs.

Enfin, la Ligue a évoqué la possible organisation d'une démonstration de natation artistique.

Fred et Flore étudieront la possibilité de proposer des animations durant la pause méridienne, tout en tenant compte des contraintes logistiques rencontrées lors des précédents événements.

SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES

Etienne a présenté les différentes actions de subvention du Département, accompagnées d'un budget prévisionnel révisé.

Ce nouveau budget réduit significativement les estimations précédentes, en excluant les contributions bénévoles et en se concentrant sur les licences, les subventions et les frais d'engagement.

Les demandes de subvention porteront sur le MOI 2026, le fonctionnement de la Ligue, ainsi que sur l'organisation d'un stage de préparation en vue des Jeux de l'océan Indien 2026.

Le CODIR a approuvé les projets.

MEETINGS DU CATS ET DU CNSJ

Concernant le calendrier des compétitions, il a été décidé de valider le programme de la compétition de Saint-Joseph du 21 décembre, avec l'intégration des nageurs Avenirs.

En revanche, la proposition du CATS pour le 14 décembre a été refusée, en raison de sa proximité avec d'autres compétitions prévues à cette période.

Etienne a souligné la nécessité d'une meilleure coordination du calendrier des compétitions à venir, en veillant à ce que la Ligue soit à l'initiative des propositions de dates libres pour les meetings « clubs ».

PROCÈS VERBAL

CODIR DU 16 octobre 2025

RÉVISION DES CONTRATS DE LA LIGUE

Le CODIR a examiné plusieurs contrats et services à réviser, notamment le contrat de nettoyage des locaux, qui sera désormais réduit à une intervention par semaine au lieu de deux.

Il a également été convenu de contacter Orange afin d'étudier la possibilité de regrouper les offres Internet et téléphonie mobile, ainsi que de réviser le contrat du photocopieur.

Etienne a proposé d'adopter un abonnement Google Workspace au tarif de 20 € par mois pour trois adresses e-mail, proposition approuvée à l'unanimité par les membres du CODIR.

INVENTAIRE DU MATERIEL DE LA LIGUE

Le CODIR a abordé la nécessité de réaliser un inventaire du matériel sportif (tentes, chaises, tables, etc.), actuellement dispersé sur différents sites.

Etienne s'est proposé de créer un fichier partagé sur Drive afin de recenser le matériel disponible dans les différents clubs et de faciliter la gestion des prêts.

COUPE DE FRANCE DES DEPARTEMENTS

Etienne a présenté les candidatures pour la Coupe de France des Départements, précisant qu'il y avait trois candidatures pour dix nageuses.

Le club de Saint-Leu, qui avait dans un premier temps retiré sa candidature, est revenu sur sa décision après un échange entre Benoit et Etienne, dans la perspective d'envoyer trois éducateurs afin de gérer les nageurs non qualifiés.

Cependant, Saint-Leu a ensuite adressé un courriel à la Ligue comportant des exigences financières pour la participation de leur éducateur. La Ligue a donc refusé ces conditions et a décidé de maintenir les règles d'organisation préétablies, soit la présence de deux éducateurs uniquement. Les éducateurs retenus pour l'encadrement sont Julien (ASEC) et Mathieu (NSDR).

Jimmy a proposé une solution alternative avec Juliette pour gérer les nageurs non qualifiés, dans le cas où le CNP aurait un nageur présent. Guylène a également proposé l'aide de Chrystel (un point reste à faire avec elle).

Il reste à régler les questions liées aux entrées et aux accréditations pour les nageurs non qualifiés.

Pierre Debast a quitté La Réunion et annoncé sa démission à la suite d'un désaccord avec Etienne, estimant que la Ligue n'avait pas donné suite à leur demande de candidature.

Etienne a ensuite présenté en partage d'écran la demande concernée, émanant de Benoit Debast, entraîneur de Saint-Leu, ainsi que la réponse officielle transmise à cette candidature.

STAGE JUNIORS – JANVIER 2026

Etienne a évoqué des dépassements budgétaires concernant le stages Juniors de la plaine des Palmiste en janvier 2026, avec une augmentation de 3 000 €, portant le budget total à 10 700 €, contre 7 710 € prévus initialement.

Le CODIR a décidé de maintenir le budget du stage à 10 700 €, tout en réévaluant les options pour le stage à Maurice, notamment par la recherche de subventions départementales ou régionales afin de financer les frais de déplacement.

NATATION ARTISTIQUE

Flore a partagé les informations recueillies lors d'un colloque sur la natation artistique, indiquant que la majorité des ligues ne disposent pas de budget spécifique dédié à cette discipline, et que seules quatre ligues en bénéficient actuellement.

Elle a également expliqué que le projet de "collectif Avenir", qu'elle avait développé avec Sylvie Neuville, n'a pas abouti à La Réunion en raison de mésententes entre les clubs.

Fred a demandé à Flore de reprendre le projet et de le soumettre à nouveau, en prévoyant des actions potentielles pour 2026, notamment la mise en place de regroupements régionaux dans différentes piscines, avec des critères de sélection à définir.

Frédéric Arnaud - Président de la Ligue



LIQUE DE NATATION DE LA REUNION
Maison Régionale des Sports
1 Route de la Digue
97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél : 0262 41 20 78